

# Lettre du Maire

n°15 - octobre 2019



*Pour la lettre du Maire, ce sera la dernière diffusion jusqu'aux élections municipales du 15 mars 2020. L'InfoSpay continuera de vous transmettre des informations : depuis 2014 la Municipalité a tenu son engagement concernant la communication, nous sommes à ce jour, à 15 lettres du Maire et 54 InfoSpay. Par ce document, je communique sur les moments forts, agréables et moins agréables d'un Maire.*



## Saison estivale pour Spay

Spaycificzoo, Wake-Paradise et le Domaine du Houssay ont accueilli de nombreux visiteurs. Les chiffres sur la fréquentation sont très satisfaisants pour 2019. Spay est attractive.

Le camping municipal, depuis les travaux de rénovation réalisés en 2018, est apprécié, les retours sur le livre d'or sont élogieux ; l'accueil est qualifié d'agréable.

## Forum des assos

Le samedi 31 août, c'est au complexe sportif Fernand Tavano que 24 associations ont

participé au Forum dont 2 nouvelles : Steve Karting Racing et une Main Citoyenne. La buvette a été confiée au Cyclo-Spay, crêpes et barbes à papa pouvaient être dégustées à l'entrée.

Spaycific Dance, Aspaytonic ont proposé quelques animations (danse, zumba), une démonstration de karting-enfants s'est déroulée à l'extérieur (par le SKR). Ce fut l'occasion pour certains visiteurs de choisir et de s'inscrire pour des activités sportives. Plusieurs associations ont souhaité la reconduction du Forum en 2020.

## Départ en retraite de Yasmina Bigot

Le personnel communal, les élus, les enseignants, le cuisinier, sa famille ont fêté le départ en retraite de Yasmina (nommée Mina), le vendredi 13 septembre. Elle a fait valoir ses droits à la retraite début juillet 2019.

Elle est entrée au service périscolaire en septembre 2002 pour des remplacements, puis intégra à temps complet, l'effectif permanent de la commune, en 2004. Elle a essentiellement travaillé au restaurant scolaire avec quelques missions dans les bâtiments scolaires et le complexe sportif. En 2014, elle sera en permanence au restaurant scolaire qui passera en self pour les élèves de l'école élémentaire.

Elle formera avec sa collègue Nadia un binôme rigoureux et complice. Pour les enfants et les enseignants, la première personne que vous aperceviez en entrant au self c'était Mina (souriante, bienveillante). Comme j'ai pu le préciser en la remerciant de son dévouement pour la commune « *la discrétion n'empêche pas l'efficacité* ».

Sa gentillesse a été appréciée par beaucoup d'enfants (de nombreux dessins à son attention). Merci et bonne retraite !



## Pass Loisirs : des familles spayennes recalitrantes

Il est fort regrettable qu'à l'accueil du Domaine du Houssay, de la Mairie et de Spaycific Zoo, des Spayennes et des Spayens soient agressifs (insultes à l'accueil Mairie) parce qu'ils doivent présenter une carte pass'loisirs ou la mise à jour de la carte qu'ils possèdent (avec un justificatif de domicile de l'année en cours). Les règles ont été établies depuis 2002 par la Municipalité. Elles restent applicables pour tous.

Voir InfoSpay n°23 de mai 2016...n°33 de mai/juin 2017...n°40 de mars 2018...n°44 de septembre 2018 (page 14) et n°49 de mai 2019.

## Incivilités/ détérioration de biens publics / troubles de voisinages / irrespect

**Pendant la période estivale, la presse, les médias n'ont pas manqué de relever les difficultés rencontrées par les Maires devant des situations auxquelles ils sont confrontés. Pour Spay, quelques faits vous sont relatés.**

### Les voyageurs sur Spay (gens du voyage)

Extrait de la notification de départ que j'ai rédigée et remise à 3 familles « voyageurs », le 17 août avec photos. Propos agressifs et provocateurs de 2 voyageurs. Ils voulaient rester jusqu'au dimanche 25 août. Le dimanche 18 août, ils partaient (ils furent très bruyants de 9h à 11h, sono et hurlements).

« *Installés, sans autorisation, avec caravanes et véhicules, le jeudi 15 août vers 17h, sur un espace vert communal, situé entre le lotissement de la Véquerie et la zone d'activité (du même nom).* »

## Travaux de Voirie, rue d'Allonnes

La première partie des travaux rue d'Allonnes concernait essentiellement la réalisation de trottoirs du carrefour rue des Aulnays/ rue des colibris jusqu'à la ferme des Noës. Ils sont effectués par la société Colas. La municipalité de Spay a souhaité bénéficier du groupement de commandes de la Communauté de Communes du Val de Sarthe, l'estimation globale est de 186 000 euros. Travaux nécessaires pour la sécurité des piétons notamment pour rejoindre la zone d'activités des Noës et pour les PMR (Personnes à Mobilité Réduite).

La deuxième partie des travaux, du carrefour rue des Aulnays/ rue des colibris vers le cimetière concerne la réfection des trottoirs existants. La Municipalité de Spay remercie les riverains et les automobilistes déviés pour leur compréhension.

## Travaux Centre Communal Polyvalent et Mairie

Le cabinet d'architecte et les entreprises sont identiques sur ces 2 chantiers de rénovation en cours. Pour le Centre Communal Polyvalent, il était prévu de ne pas fermer la salle Michel Berger, c'était l'information diffusée aux associations locales lors de la soirée « planning d'occupation des salles communales » de mars 2019. Malheureusement, cette salle ne pourra être mise à disposition sur quelques semaines de novembre, même le week-end (information différente et récente de l'entreprise de menuiseries pour protection du parquet) Des solutions ont été proposées aux associations concernées.



Le constat est le suivant :

- ▶ ouverture d'une barrière avec cadenas (témoignages par des familles spayennes et riveraines en promenade, qui se trouvaient dans ce secteur lors de votre arrivée)
- ▶ branchement d'un tuyau sur la borne « incendie » située à l'entrée du lotissement (rue de la Vequerie)
- ▶ branchement sur une armoire électrique de l'entreprise le Petit Forestier, après avoir forcé la porte.

Cette installation est illégale, les faits constatés sont considérés comme « incivilités ». Votre départ doit s'effectuer dans les plus brefs délais, comme je l'ai précisé à la personne rencontrée, le 16 août en soirée».

## Bovins en divagation

Intervention rare, en ce qui concerne les 4 exploitants agricoles spayens (1 seule intervention datant de juillet 2018), la Municipalité entretient de bonnes relations. Par contre, 7 interventions en 1 année dont 3 en un mois sur le secteur de la Martinière (près Spaycific'Zoo) et la Savinière (vers route de la Belle Etoile), je suis averti ainsi que l'adjointe ou l'adjoint de permanence par des riverains (pelouses et jardins saccagés) des automobilistes et le centre opérationnel de la gendarmerie.

Le propriétaire des bovins en divagation qui possède ou loue des parcelles agricoles sur notre commune, réside dans son exploitation agricole à Guécélard. Il lui



est reproché le manque d'entretien des clôtures et barrières. Malgré un courrier recommandé avec AR, le sommant de revoir les clôtures de ses propriétés, les faits se reproduisent. Le Maire de Guécéard est systématiquement averti. Ma dernière intervention date du samedi 14 septembre vers 10 h45. Dois-je attendre l'accident grave pour prendre des sanctions ? Une société, désormais, interviendra et la facturation sera transmise par le Trésor Public.

### Nuisances sonores

Les plaintes pour aboiement sont parvenues en Mairie, essentiellement sur les secteurs « rue de Voivres » et « Chemin des Loges » (pour ce secteur il s'agit d'une pétition de riverains).

Le rôle des élus et des services de gendarmerie est de rappeler que le bruit, véritable "pollution sonore" occasionne beaucoup de plaintes. Que chacun se doit de respecter un minimum de précautions. Selon l'arrêté préfectoral du 23 mai 1996, "tout bruit gênant, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit de jour comme de nuit". De même que de simples règles de civisme peuvent suffire à régler les litiges entre voisins :

- ▶ Effectuer ses travaux de bricolage et de jardinage à des horaires réglementés par l'arrêté préfectoral : les jours ouvrables de 8h30 à 19h30, les samedis de 9h à 19h et en dehors du dimanche et des jours fériés même s'ils sont autorisés de 10h à 16h.
- ▶ Faire attention à son chien : utiliser un collier anti-aboiement.
- ▶ Prévenir ses voisins en cas de festivités exceptionnelles.

Arrêté n° 960-1758 du 23 mai 1996 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage.

### Incivilités : tri sélectif, dépôts sauvages

Plusieurs familles, dont une Spayenne, devront s'acquitter de la somme de 130 euros auprès du trésor public pour sacs

poubelles et cartons déposés sur les Points d'Apports Volontaires.

Le City Stade et l'entrée de l'école maternelle sont également ciblés par des groupes d'adolescents qui malheureusement ne trouvent pas nécessaire de nettoyer les lieux après leur passage (mégots, papiers...)

### Lieux d'escalade

Le toit du complexe sportif (3 jeunes, le samedi 14 septembre) et les toits des bâtiments scolaires doivent faire régulièrement l'objet d'intervention pour réparations. Les personnes qui effectuent ces escalades le font sans être sécurisés, la chute peut être mortelle !!! Nous sommes dans le domaine de l'inconscience !!! La responsabilité incombera aux parents ou au Maire ?

### Dégradations de mobiliers urbains

- ▶ 3 plots descellés par un véhicule en centre bourg (délit de fuite)
- ▶ 2 réverbères endommagés sur le lotissement Domaine de la Chesnaie (délit de fuite)

### Cambriolages, vandalisme sur le bâtiment vestiaires-buvette de l'USN Spay Football

3 cambriolages, actes de vandalisme sur le site de l'USN Spay Football en moins de 2 mois. Constat désolant pour les dirigeants, les bénévoles et les élus municipaux. L'estimation des dégâts avoisine les 10 000 euros (portes extérieures et intérieures, fenêtres, etc ).

**DEVANT CES INCIVILITÉS ET LE COÛT ENGENDRÉ, LA MUNICIPALITÉ ENVISAGE DES MESURES (alarmes et vidéo-protection positionnée en accord avec les services de gendarmerie et de la Préfecture)**

**MIEUX VIVRE ENSEMBLE, SE RESPECTER C'EST POSSIBLE !!! UN PETIT EFFORT !!! MERCI !!!**

**À bientôt,**

**Jean-Yves AVIGNON**

